



différents huissiers de justices pour la même affaire

Par **georges62460**, le **24/07/2009** à **14:40**

je suis harcelé par différents huissiers de justices pour une dette de 1600€ pour la maison de Valérie depuis 2003 que puis-je faire y a-t-il forclusion dans ce domaine

Par **superve**, le **04/08/2009** à **20:54**

tout d'abord, BONJOUR

En principe, on ne peut mandater simultanément plusieurs huissiers de justice pour une même affaire.

Ensuite, concernant la forclusion, ou la prescription, cela dépend de nombreux éléments :
avez-vous effectué un ou plusieurs paiements spontanés ?
avez-vous bénéficié d'un plan de surendettement ?
de quand date la facture ?
un jugement ou une ordonnance ont-ils été rendus dans cette affaire ?

cordialement